



Procès-verbal

Conseil d'établissement de l'école

École Jean-Grou

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - CSSMB

Lieu :

☐

X 805 rue Tassé

Heure :

18h

☐

Rencontre virtuelle

Séance :

☐

X Ordinaire

Date :

23 février 2025

☐

Extraordinaire

1. Prise de présences, vérification du quorum et ouverture de séance

Nom du membre	Présent	Absent
Parents		
Natacha Mercier-Aubin	☒	☐
Tariq Moujoud	☐	☒
Sujata Burnah	☒	☐
Mirna Borghol	☐	☒
Sheetal Pathak	☒	☐
Membres du personnel (enseignant, de soutien, professionnel non enseignant et de service de garde)		
Christine Al Haddad	☒	☐
Farah Pierre	☒	☐
Jihane Chakir	☒	☐
Guyline Larivière Absente	☐	☒
Marie-Ève Roch	☒	☐
Membres de la communauté		
Eliza Mulstein	☐	☒
	☐	☐
Équipe de direction		
Directrice : Geneviève Gagnon	☒	☐
Directrice adjointe : Émilie Audet	☒	☐

Vérification du quorum et ouverture de la séance :

CONSIDÉRANT QUE	Le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.
EN CONSÉQUENCE	La séance est ouverte à 18h10 après avoir constaté que toutes et tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et que le quorum est respecté.

Numéro de résolution :
CÉJG#25-26_019

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE	Un ordre du jour a été élaboré et communiqué aux membres du conseil d'établissement.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Farah Pierre et appuyé par Natacha Mercier-Aubin
Numéro de résolution : CÉJG#25-26_020	IL EST RÉSOLU QUE ☐ L'ordre du jour proposé soit adopté.

3. Période des questions du public, s'il y a lieu

Pas de questions

4. Mot de la présidence et correspondance, s'il y a lieu

Suivis
Les sujets seront abordés lors de la rencontre d'aujourd'hui

5. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2025 et le traitement de ses suivis

CONSIDÉRANT QUE	La séance précédente s'est tenue le 24 novembre 2025 et que le procès-verbal de celle-ci a été envoyé aux membres le 13 février 2026.
CONSIDÉRANT QUE	Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de cette séance et consentent à la dispense de lecture du procès-verbal.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Natacha Mercier-Aubin et appuyé par Jihane Chakir.
Numéro de résolution : CÉJG#25-26_021	IL EST RÉSOLU QUE Le procès-verbal est approuvé sans modifications et la lecture en est dispensée.

6. Points à traiter à l'ordre du jour, tel qu'adopté

6.1 Grille-matière 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	Aucune modification n'est apportée à la grille-matière par rapport à l'an dernier. La direction détaille le nombre de minutes pour les différents niveaux.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Marie-Ève Roch et appuyé par Sujata Burnah.
Numéro de résolution : CÉJG#25-26_022	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité D' approuver la grille-matière 2026-2027

6.2 Grille-horaire 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	Aucune modification n'est apportée à la grille-horaire par rapport à l'an dernier.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Farah Pierre et appuyé par Sujata Burnah
Numéro de résolution : CÉJG#25-26_023	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ D' approuver la grille-horaire 2026-2027

6.3 Calendrier scolaire 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	La directrice présente le calendrier scolaire 2026-2027.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Natacha Mercier-Aubin et appuyé par Sujata Burnah.
Numéro de résolution : CÉJG#25-26_024	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ D' approuver le calendrier 2026-2027

6.4 Plan de lutte 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE	La direction présente la nouvelle version du plan de lutte 2025-2026. Elle précise que le contenu ne change pas cependant, c'est la disposition qui est différente. Le contenu est évolutif et est révisé annuellement. La directrice propose d'envoyer le document pour une lecture individuelle.
EN CONSÉQUENCE	Le plan de lutte sera adopté par vote numérique suite à la lecture.
Numéro de résolution : CÉJG#25-26_029	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ QUE suite à la lecture et la consultation par courriel, le plan de lutte soit approuvé.

6.5 La cantine pour tous

CONSIDÉRANT QUE	L'école a été acceptée dans le programme de la Cantine pour tous.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Natacha Mercier-Aubin et appuyé par Marie-Ève Roch
Numéro de résolution : CÉJG#25-26_025	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ QUE l'école participe au programme de la Cantine pour tous.

6.6 Sorties éducatives

CONSIDÉRANT QUE

Il n'y a pas de nouvelles sorties à annoncer.

EN CONSÉQUENCE

Numéro de résolution :

IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐
QUE

6.7 Présentation MOBA

CONSIDÉRANT QUE

Mme Isabelle Teasdale de MOBA présente les activités possibles pour encourager la mobilité durable lors des déplacements autour de l'école. Plusieurs propositions sont présentées. La discussion touche la façon de faire vivre une expérience positive dans le contexte de notre débarcadère. L'activité principale pourrait avoir lieu le 4 mai. Les détails seront présentés à la prochaine rencontre du CÉ

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Farah Pierre et appuyé par Christine Al Haddad.

Numéro de résolution : CÉJG#25-26_026

IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐
QUE l'école participe à l'activité proposée pour encourager la mobilité durable.

6.8 Journée pédagogique du 23 juin

CONSIDÉRANT QUE

La journée pédagogique du 23 juin étant collée sur le congé d'été, il est proposé de ne pas ouvrir le service de garde lors de la journée pédagogique du 23 juin 2026.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Christine Al Haddad et appuyé par Farah Pierre.

Numéro de résolution : CÉJG#25-26_027

IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐
QUE le service de garde soit fermé le 23 juin 2026.

7. Points d'information

- Indice de défavorisation : L'école passe d'une cote 8 à 10 comme indice de défavorisation. Cela entraîne une réduction des ratios dans les classes.
- Organisation scolaire 2026-2027
- Local de retrait : Nouveauté depuis janvier, quelques détails sur le fonctionnement pour contrer les gestes de violence mineurs. La présidente fait un suivi concernant les formations offertes sur ce sujet dans le milieu de la santé. Le CSSMB offre aussi des formations adaptées au milieu de l'éducation.
- Suivi au budget annuel de l'établissement
- Tutorat
- Célébration-école : Fête tropicale
- Comité scientifique CSSMB : lancement du comité

8. Service de garde

Aucun point

9. Rapport de la personne déléguée au comité de parents (point d'information)

Aucun point

10. Compte rendu de l'OPP

Fête du printemps et vente le 21 avril
Difficulté à recruter des bénévoles

11. Affaires diverses

Aucune affaire à traiter

12. Levée de la séance

CONSIDÉRANT QUE	L'ordre du jour est épuisé
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Christine Al Haddad appuyé par Sujata Burnah.
Numéro de résolution : CÉJG#25-26_028	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ DE lever l'assemblée de la séance ordinaire à 19h37

10. Signature de la présidence et de la direction d'établissement

Présidence

Direction d'établissement